

mon agglo

www.melunvaldeseine.fr

N° 45
Mars / Avril / Mai 2018

le magazine
de **Melun**
Val de Seine



En actions

Développement économique,
l'agglo attire les entreprises

Fait l'actu

Fonds européens : Trois nouveaux
projets au profit des habitants



mon agglo en photo



Lundi 18 décembre, L'Agglo accueillait « Jihad », la pièce d'Ismaël Saïdi, qui traite de la radicalisation, du racisme ordinaire et de la peur de l'autre. Cette programmation s'inscrivait pleinement dans la démarche du Contrat de ville de la Communauté d'Agglomération, dont l'objectif est de permettre à tous de se rendre à un spectacle, d'accéder au travail et à la réflexion d'artistes qui portent un message humaniste universel, au travers notamment d'actions d'éducation et de médiation culturelles. Plus de 1000 personnes ont assisté aux 2 représentations, l'une réservée aux lycéens, la seconde tout public.



Jedi 25 janvier, Louis Vogel, président de la Communauté d'Agglomération, a prononcé son discours des vœux 2018 aux côtés des élus et vice-présidents de l'agglomération. Il a dressé le bilan de l'année 2017 et évoqué les actions à venir qui s'articulent autour de trois grandes ambitions : le développement touristique, universitaire et économique. Il a également mis l'accent sur les actions en matière de sécurité, de transport et de déploiement numérique. Retrouvez la vidéo du discours de Louis Vogel : www.melunvaldeseine.fr/voeux2018. ■

Sommaire



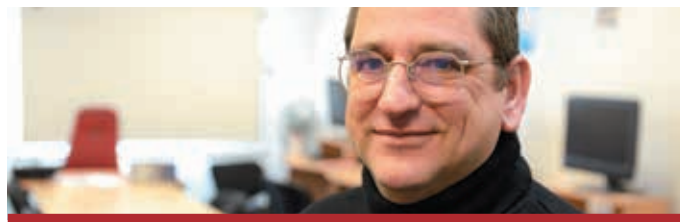
Page 06 / mon agglo fait l'actu

Fonds européens : Trois nouveaux projets au profit des habitants



Page 08 / mon agglo en actions

Développement économique, l'agglo attire les entreprises



Page 12 / mon agglo en interview

Charles-Henri Gros, Directeur de l'École de la deuxième chance de Seine-et-Marne



Page 14 / mon agglo dans les communes

Lancement du projet pôle-gare de Melun par Melun Val de Seine et Île-de-France Mobilités

Page 15 / mon agglo politique

Expression libre

mon agglo Directeur de la publication : **Louis Vogel** / Rédacteur en chef : **Isabelle Lobera** / Rédaction : **PCA / CAMVS** - Service communication : 297, rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys - Tél. : **01 64 79 25 29** Création graphique : **Beurepaire** / Mise en page : **Emendo** / Impression : **Léonce Deprez** / Distribution : **Adrexo** / Crédit photo couverture : **CAMVS / Paris-Villaroche** / Tirage : **57 000 exemplaires** / N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé / Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous ne recevez pas ce magazine, merci de contacter le Service communication (01 64 79 25 29).

édito



Louis Vogel

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine

Maire de Melun

Chers amis,

Vous le savez, le développement économique et industriel est, avec le développement universitaire et la promotion du tourisme, l'une des trois priorités du mandat que vous nous avez confié. Et notre action porte ses fruits ! Les implantations récentes, fruit de la mobilisation des acteurs du développement économique au premier rang desquels la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, le démontrent. Notre territoire bénéficie aujourd'hui d'une véritable attractivité auprès des entreprises.

Président du SYMPAV, j'ai également décidé de repenser le rôle du pôle d'activités aéronautique du sud parisien en créant une nouvelle marque « Paris-Villaroche » pour identifier le site et élaborer une approche plus professionnelle de notre réseau des entreprises du secteur aéronautique et industriel. Cette stratégie aboutit : notre territoire va accueillir la branche équipements et connecteurs de Zodiac Aerospace, le leader mondial des équipements aéronautiques. 100 emplois seront réunis sur ce site avec une perspective de 50 emplois supplémentaires d'ici 4 ans. Un signe indéniable d'une nouvelle dynamique sur notre territoire.

Une chose est certaine : les entreprises voient maintenant la Communauté comme un lieu idéal pour investir, s'installer et créer les emplois pérennes dont nous avons besoin. La commercialisation complète de la Croix Besnard en 2017 l'illustre également.

D'autres grands groupes nous sollicitent.

En 2018, nous allons accélérer en nous appuyant sur la reprise globale de l'économie.

En effet, celle-ci accroît les besoins fonciers des entreprises.

La Communauté va poursuivre ce travail de fond déjà réalisé pour rendre encore plus attractives les 11 zones d'activités du territoire. Pour lesquelles elle est désormais compétente. Près de 660 000 euros vont ainsi être investis dans leur mise à niveau.

Un effort particulier sera fait en faveur du Parc d'activités de Vaux-le-Pénil, actuellement la 2^e zone du département de Seine-et-Marne en termes de surface.

Nous solliciterons l'État, la Région et le Département pour qu'ils participent au développement de nos grandes zones industrielles.

Chers amis, nous avons beaucoup fait depuis 2014. 2018 s'inscrira dans cette lignée.

Je vous souhaite une excellente année. ■

“ Notre territoire
bénéficie aujourd'hui
d'une véritable
attractivité auprès
des entreprises ”



■ L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

**20 communes réunissant 131 722 habitants
(au 1^{er} janvier 2017).**

SITE : WWW.MELUNVALDESEINE.FR

FACEBOOK : [AGGLOMELUNVALDESEINE](https://www.facebook.com/AGGLOMELUNVALDESEINE)

PORTAIL CULTURE : CULTURETVOUS.FR

Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys |
Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun
Montoreau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry
Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon

Agir en faveur de la réussite éducative

Depuis cette année, la Communauté d'Agglomération met en œuvre un Programme de Réussite Éducative (PRE). Ce dispositif s'adresse en priorité aux enfants et aux jeunes âgés de 2 à 16 ans, habitant un quartier prioritaire de la Politique de la Ville ou scolarisés dans un établissement d'éducation prioritaire. Objectif : intervenir auprès des enfants et de leurs parents pour favoriser la réussite scolaire et éducative.

« Jusqu'à présent, ce dispositif était mis en œuvre par les communes de Melun, de Dammarie-lès-Lys et du Mée-sur-Seine, explique Marc Imbert, coordonnateur du Programme de réussite éducative intercommunal de l'agglomération. Depuis le 1^{er} janvier, cette compétence a été transférée à l'Agglomération, même si les villes qui y participent restent les mêmes ».

Un accompagnement sur mesure

En pratique, le PRE a pour but l'accompagnement individualisé d'enfants en situation de « fragilité ». La plupart du temps, les orientations ont lieu en milieu scolaire, sur la base de multiples critères : état de santé, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux... Il concerne les enfants, de l'école maternelle jusqu'au collège, voire au-delà dans certains



Les six référentes de parcours et le coordonnateur du PRE.

cas. Une fois la situation identifiée, il s'agit d'établir un diagnostic global, de proposer un parcours éducatif adapté et de suivre leur évolution. C'est le rôle de l'équipe pluridisciplinaire de soutien : à elle de définir, de proposer et de mettre en œuvre un accompagnement personnalisé des enfants et de leurs familles.

Travailler ensemble

Le PRE repose sur un partenariat qui rassemble tous les acteurs concernés par l'action éducative : personnels de l'État (Éducation nationale, Justice, Jeunesse et Sports...), du Conseil départemental, des services municipaux des villes, des acteurs associatifs ou encore de la Caisse d'Allocations Familiales. Pour sa part, l'Agglomération assure le pilotage du programme. Six référentes de parcours (deux à Melun, deux à Dammarie-lès-Lys et deux au Mée-

sur-Seine) coordonnent les actions mises en œuvre auprès des 400 enfants qui bénéficient de ce programme.

« On ne peut rien faire sans les parents. Une fois leur adhésion obtenue, ils doivent être impliqués dans les actions et les mesures proposées dans le cadre des Parcours Personnalisés de Réussite Éducative. Dans de nombreux cas, il faut les conforter dans leur rôle de parents et leur apporter un soutien », précise Marc Imbert. Car la clé de la réussite réside dans la prise en compte de la globalité de la situation et de l'environnement de l'enfant. De l'aide aux devoirs, à l'accès aux soins, à la culture, au sport en passant par la médiation familiale ou la lutte contre le décrochage scolaire, toutes les actions proposées doivent contribuer à la réussite éducative des enfants. ■

>> + d'infos : pre@camvs.com
01 78 49 96 17

Habiter mieux avec Mon Plan Rénov'

Un coup de pouce financier pour vos travaux et de précieux conseils pour améliorer votre habitat ; tel est l'objectif de Mon Plan Rénov', relancé au printemps dernier. Retour sur ce dispositif.

Mis en place par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, Mon Plan Rénov' est un dispositif d'aides financières pour la rénovation des logements des particuliers, sur les 20 communes du territoire. Les subventions attribuées aux propriétaires, selon certaines conditions, permettent de financer les travaux pour améliorer la performance énergétique de son logement ou pour l'adapter à la vieillesse ou au handicap. En cumulant les subventions de l'État et la participation de la Communauté, les aides peuvent

atteindre de 60 à 80 % du montant des travaux, avec un plafond de 20 000 €.

Un exemple ? Récemment, à Vaux-le-Pénil, une rénovation thermique d'un pavillon incluant des travaux de menuiserie, d'isolation et de ventilation estimée au total à près de 22 500€ TTC a été subventionnée à 70 % (12 000 € par l'État, 3 000 € par la Région et 2 500 € par la Communauté).

En 2017 cette aide, qui s'appuie sur le programme national « Habiter Mieux », a permis la rénovation de 104 logements dans l'agglomération, dont une copropriété de 60 lots, pour un montant total de 182 172 €.

Informier et accompagner les propriétaires

Le dispositif Mon Plan Rénov' permet également d'informer et inciter les habitants

à engager des travaux de rénovation énergétique et à renseigner les particuliers sur l'ensemble des aides disponibles.

Le service Habitat de la Communauté d'Agglomération et l'Espace Info Énergie, basé au Mée-sur-Seine, ont pour cela mis en place, l'an dernier, des animations dans les communes de Saint-Fargeau-Ponthierry, Vaux-le-Pénil ou encore Le Mée-sur-Seine. Au programme : des cafés-rencontres avec « des coachs rénov » et des entreprises Reconnues Garantes de l'Environnement (RGE) autour des questions liées à la rénovation énergétique et aux subventions attribuées aux propriétaires. Des balades ont également été mises en place, dans différents quartiers, pour visionner les déperditions de chaleur et les défauts d'étanchéité de pavillons, grâce aux images infrarouges d'une caméra thermique. Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur d'un logement du parc privé et vous projetez de rénover votre logement en 2018 ? Renseignez-vous dès maintenant auprès de l'Espace Info Énergie au 01 64 09 12 72. ■



En 2017, la résidence La Chênaie, à La Rochette, a bénéficié de financement Mon Plan Rénov' pour ses travaux.

Fonds européens : Trois nouveaux projets au profit des habitants

Après un premier projet, à dimension économique, portant sur la création d'un centre d'affaires dans les quartiers à Dammarie-lès-Lys et Melun (cf. Mon Agglo n° 44), le Comité du Programme ITI a validé trois nouveaux projets qui bénéficieront directement aux habitants de Melun Val de Seine et à l'aménagement de son territoire.

Le programme ITI (Investissement Territorial Intégré) de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est désormais bien lancé. Lors d'une deuxième réunion, le 21 décembre, le Comité de Sélection et de Suivi présidé par Henri Mellier, vice-président de la Communauté en charge des fonds européens, a choisi comme axe principal de travail l'amélioration des performances énergétiques des logements. Il a en effet examiné et validé deux projets d'investissement mobilisant des fonds européens dédiés à des travaux de rénovation thermique. Le premier est porté par une copropriété constituée de 98 logements familiaux située au cœur du quartier des Courtilleraies au Mée-sur-Seine, le second par l'Office Public de l'Habitat pour un ensemble de 5 bâtiments d'habitation représentant 214 logements situé à Melun.

L'objectif de ces travaux ? Permettre de maîtriser la consommation énergétique des ménages et de baisser à terme les charges correspondantes dans leur budget grâce à l'isolation, le ravalement, la mise en place d'un système performant de ventilation, etc. Ils contribueront aussi à revaloriser ce patrimoine. Ces travaux profiteront aussi à l'économie locale puisqu'ils seront réalisés, pour l'essentiel, par des entreprises du secteur.

Un troisième projet a reçu l'avis favorable du Comité : la création d'un nouvel équipement



La nouvelle maison médicale de La Rochette accueillera trois médecins généralistes et un cardiologue en 2019

de santé public, une maison médicale, à La Rochette. Face à la pénurie de l'offre médicale, qui affecte par ailleurs tout le territoire communautaire, la Commune de La Rochette a souhaité soutenir l'installation de trois médecins généralistes et d'un cardiologue. Les travaux de construction ont démarré fin novembre; le cabinet pourrait ouvrir ses portes début 2019. Ce projet s'inscrit également dans le cadre du Contrat Local de Santé de Melun Val de Seine (CLS), qui vise à réduire les inégalités territoriales et sociales

de santé. Ces trois projets devront être validés définitivement par le Comité Régional de Programmation qui attribue la subvention européenne.

Le prochain Comité de Sélection et de Suivi se réunira dans la première quinzaine du mois d'avril pour examiner et présélectionner les projets retenus dans le cadre de l'Appel à projets « Lutte contre le décrochage scolaire » lancé fin décembre par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. ■

mon agglo & moi

“ Rendre publiques les données du territoire à travers ce panorama permet non seulement une meilleure connaissance de Melun Val de Seine mais constitue également un véritable outil pour la mise en place des projets des élus et des acteurs de Melun Val de Seine. ”

Sabrina Bousseton, Chargée de mission SIG et observatoires à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine



mon agglo & moi

“ Le Forum s’inscrit directement dans le cadre du Contrat local de santé et permet de mutualiser les moyens pour répondre aux besoins locaux de santé et mieux identifier les acteurs locaux auprès des habitants. ”

Véronique Leprovost, Chargée de mission Santé à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine



■ ACTU SPORT

Le plein de sport tout l'été



Cette année encore, le dispositif Sport Passion, mis en place par l'Agglomération, sera reconduit du 9 juillet au 31 août. Ces stages hebdomadaires d'initiation sportive, encadrés par des éducateurs diplômés, offrent aux 6/17 ans la possibilité de s'adonner à de nombreuses activités sportives durant les vacances estivales. Réparti sur trois sites, à Montereau-sur-le-Jard (6/12 ans), Boissise-le-Roi (6/12 ans) et Melun (13/17 ans), le dispositif propose plusieurs navettes de transport desservant les communes de l'Agglomération pour se rendre sur ces sites. Vous souhaitez inscrire votre enfant ? Rendez-vous à partir du 14 mai 2018 ! ■

Pour en savoir + :

www.melunvaldeSeine.fr/sportpassion

■ ACTU DEVELOPPEMENT DURABLE

Développement durable, égalité homme-femme : l'Agglo en actions !

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a publié ses nouveaux rapports sur la situation en matière de développement durable et d'égalité entre les hommes et les femmes. Ces thématiques ont été traitées à la fois sous l'angle des politiques publiques mises en œuvre par la Communauté sur son territoire, mais également des actions internes qu'elle a menées. Ces rapports présentent l'ensemble des projets, des actions et des travaux qui participent à l'objectif de faire de l'agglomération Melun Val de Seine un territoire équilibré, notamment à travers les cinq finalités du développement durable. Ils sont le fruit d'une mobilisation de l'ensemble des services de l'agglomération. ■

Pour en savoir plus, téléchargez le rapport complet sur www.melunvaldeSeine.fr

■ ACTU SANTÉ

L'Agglo aussi se préoccupe de votre santé !

La Communauté d'Agglomération organisera, pour la troisième année consécutive, son Forum Santé, à la salle de l'Annexe, à la Cartonnerie à Dammarie-lès-Lys. Les matinées du mardi 15 et mercredi 16 mai seront réservées à l'accueil d'élèves des classes de CM1 à la seconde, issus des établissements publics implantés sur les quartiers prioritaires des villes de Melun, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-lès-Lys. Le forum sera ouvert au grand public le mercredi 16 mai, de 14 h à 19 h.

Des ateliers ludiques et participatifs seront proposés pour aborder des sujets comme la nutrition, l'audition, l'hygiène buccodentaire, les gestes de premiers secours, la sécurité routière, le souffle, les addictions, la santé sexuelle, les métiers de la santé... Cette année, le Côlon Tour sera présent sur le forum. Les visiteurs pourront ainsi bénéficier d'une "visite guidée" du côlon géant par des spécialistes qui expliqueront au public l'importance de participer à la campagne de dépistage du cancer du côlon.

D'autres thématiques seront présentées grâce au concours des nombreux partenaires institutionnels et associatifs présents sur notre territoire qui permettront au public de mieux connaître les ressources locales en matière de diabète, cancers, sport ou encore de mucoviscidose, de dons d'organes, VIH et autres maladies respiratoires... ■

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site melunvaldeSeine.fr, à partir de mi-avril.



■ ACTU CISP

Réduire les accidents sur le territoire

La lutte contre les conduites addictives et les excès de vitesse fait partie des axes d'intervention du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Pour élaborer le Document Général d'Orientation (DGO), document stratégique qui fixe un cadre commun pour les cinq années à venir, le CISPD a rejoint plusieurs groupes de travail menés par la Préfecture de Seine-et-Marne, avec différents acteurs du département. L'objectif ? Définir des orientations d'action telles que des campagnes de sensibilisation locales sur les risques liés à l'addiction, des actions de prévention dans les entreprises et dans les établissements scolaires (semaine de la sécurité routière) ou encore des conférences animées par le corps médical. En inscrivant ses orientations comme pistes de travail prioritaires pour ses partenaires dont les polices municipales, le CISPD joue la cohérence et favorise une meilleure animation des acteurs locaux sur cette problématique liée à la sécurité routière.

■ ACTU SIG

Connaître son territoire pour mieux agir

Pour savoir comment agir sur un territoire, il faut avant tout bien le connaître. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a mis en place un observatoire territorial. Son objectif ? Capitaliser un ensemble de données et analyser, en temps réel, les tendances d'évolution de l'agglomération de Melun Val de Seine dans ses différentes composantes, en particulier sur les champs de compétence de la Communauté : habitat, mobilité, développement économique, environnement, sport... Afin de partager la connaissance du territoire auprès de ses acteurs et de ses habitants, la Communauté vient d'éditer le Panorama Territorial de Melun Val de Seine, reprenant les données issues de l'Observatoire, en particulier des données socio-démographiques du territoire. De nouvelles thématiques seront développées dans les éditions futures, notamment sur l'habitat et la mobilité. ■

Consultez le panorama sur www.melunvaldeSeine.fr



Développement économique, l'agglo attire les entreprises

Le territoire de Melun Val de Seine bénéficie d'une nouvelle attractivité auprès des entreprises. Pour preuve, les implantations récentes ou à venir, fruit de la mobilisation des acteurs du développement économique, et en premier lieu de la Communauté d'Agglomération.

Louis Vogel, Président de la Communauté, a placé le développement économique, synonyme de création d'emplois, au cœur de ses priorités avec l'enseignement supérieur et le tourisme. Pour attirer de nouvelles entreprises sur son territoire, la Communauté a aménagé de nouveaux parcs d'activités et étoffé son offre de locaux. Une action dont elle tire aujourd'hui les premiers bénéfices, dans un contexte économique également favorable. Le site de la Croix Besnard, dans le parc d'activités de Vaux-le-Pénil, affiche désormais complet. Des promesses de vente ont été signées sur les Prés d'Andy, à Saint-Germain-Laxis. Le pôle d'activités de Villaroche étoffe son portefeuille d'entreprises avec l'arrivée de plusieurs entreprises, dont Zodiac Fluid Equipment, filiale d'un groupe leader mondial des équipements aéronautiques. Autant de signes d'une nouvelle dynamique sur notre territoire.



Créateurs, chefs d'entreprise, prenez date

Réunions d'information sur la création d'entreprise
 Désormais, la Communauté d'Agglomération accueille dans ses locaux les réunions d'information sur la création d'entreprise organisées, tous les 15 jours, par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne.

Les prochains rendez-vous sont prévus lundi 12 et 26 mars, 16 et 30 avril, 4 et 18 juin.

>> **Inscriptions auprès de la CCI :**
corinne.quichard@seineetmarne.cci.fr
 01 74 60 51 00

Forum de la création et de la jeune entreprise

Le mardi 26 juin, la Communauté organisera une nouvelle édition du forum de la création et de la jeune entreprise, à l'Escale, à Melun. Les principaux acteurs de la création ou reprise et du développement d'entreprises seront présents dans un village des exposants pour répondre aux questions des porteurs de projet, des créateurs et des jeunes dirigeants. Des conférences leur seront aussi proposées, notamment sur le développement numérique.

>> **+ d'infos :** yourbusinessinmelun.com
 ou seineetmarne.cci.fr

Happy Business Day

Ce nouvel événement BtoB (Business to business) est organisé par des entrepreneurs pour d'autres entrepreneurs. Différents ateliers et conférences seront proposés pour apporter des réponses concrètes aux questions que certains dirigeants se posent, par exemple pour finaliser les statuts de leur entreprise, la transmettre ou la céder, ou sur l'accompagnement bancaire possible... RDV le 31 mai, au H Center, à La Rochette.

>> **+ d'infos :** yourbusinessinmelun.com

Elles ont choisi Melun Val de Seine

Leur implantation sur la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine témoigne du regain d'intérêt des entreprises pour le territoire. Focus sur quatre d'entre elles, PME ou filiale d'un groupe, issues de secteurs variés (industrie aéronautique, aménagement paysager, formation...) qui ont choisi Melun Val de Seine pour développer leur activité et créer des emplois.

Zodiac Fluid Equipment : le pôle d'activités de Villaroche va accueillir la branche équipements et connecteurs de Zodiac Aerospace. Le groupe, leader mondial des équipements aéronautiques, a décidé d'implanter sa filiale sur un terrain de 1,5 hectares pour y construire une usine de 6000 m² et des bureaux et locaux sociaux sur 1500m². 100 emplois (ingénieurs, opérateurs sur machines numériques...) seront réunis sur ce site avec une perspective de 50 emplois supplémentaires d'ici 4 ans. Le bâtiment devrait être livré début 2019.

Drone by Lukas

Cette entreprise spécialisée dans la formation au pilotage professionnel de drone s'est posée, début 2017, sur l'aérodrome de Melun Villaroche. C'est l'un des deux seuls organismes de formation dans ce domaine en Seine-et-Marne (36 dans la France entière). C'est aussi la seule entreprise bénéficiant d'une convention de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et du Syndicat



Mixte du Pôle d'Activités de Villaroche (SYMPAV) pour utiliser des drones sur l'aérodrome.

Ecomouton

Créée en 2012, cette entreprise est le leader français de l'écopâturage avec 1500 moutons, 24 bergers et plus de 80 installations réalisées. Elle loue ses moutons dans toute la France pour entretenir de façon écologique et économique les pelouses de sièges sociaux, d'entrepôts de logistique, de sites industriels, d'hôpitaux... Ecomouton a choisi le parc les Prés d'Andy, à Saint-Germain-Laxis, pour y installer son activité.



La Ferme des terroirs

Cette société spécialisée dans la conserverie a également choisi les Prés d'Andy pour construire, sur une parcelle de 885 m², son atelier de production de terrines, de sauces et de plats préparés.





35 entreprises dont le groupe SAFRAN sont présents sur Paris-Villaroche avec près de 8000 salariés.

Paris-Villaroche, un parc qui a de l'avenir

Louis Vogel, Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et du SYMPAV (Syndicat Mixte du Pôle d'Activités de Villaroche) a fait du développement du site une de ses priorités en matière économique. Quelle offre propose-t-il aux entreprises ? Quels services ? Quelles sont les perspectives de développement ? Rencontre avec Jean-Louis Foessel, Directeur général du SYMPAV.

Vous avez été nommé directeur en avril 2016 par Louis Vogel. Quelles ont été vos premières actions ?

Jean-Louis Foessel : la première action importante et fédératrice a été de créer une nouvelle marque, « Paris-Villaroche, Aeronautics&Technology Park », afin de mieux vendre ce site au potentiel considérable et lui donner une véritable identité. Nous avons également revu son image et allons transformer sa signalétique et élaborer une approche plus professionnelle du réseau des entreprises du secteur aéronautique et industriel. Aujourd'hui, nous travaillons sur l'environnement concret du site, ses accès, sa desserte, son standing.

Que représente aujourd'hui Paris-Villaroche ?

Jean-Louis Foessel : c'est 35 entreprises dont le groupe SAFRAN et des TPE et PME sous-traitants de la filière aéronautique pour beaucoup, mais pas seulement. Le site totalise aujourd'hui près de 8000 salariés.

Quels sont ses atouts ?

J-LF : ils sont nombreux : la présence du groupe SAFRAN, la desserte autoroutière, un aéroport avec deux pistes de 1300 et 2000 m, une tour de contrôle et un système d'atterrissage par satellite pour l'aviation d'affaires, des services aux entreprises, des réserves foncières importantes...

Justement, pouvez-vous détailler l'offre foncière et immobilière proposée sur Villaroche ?

J-LF : Sur l'emprise du SYMPAV, nous avons 80 hectares mais sur l'ensemble du site de Villaroche, nous disposons d'une réserve foncière de 400 à 500 hectares à terme, ce qui offre de belles perspectives de développement. Les entreprises candidates à l'implantation peuvent acheter des terrains de 2000 m² à 2 hectares au sein de l'aérodrome. Nous avons aussi une offre de locaux de 45 000 m² composée de bureaux, d'ateliers et de hangars pour avions situés en bord de piste donc destinés à l'activité aérienne.

Vous avez également évoqué des services.

J-LF : effectivement. Les salariés des entreprises présentes sur le site disposent d'un restaurant inter-entreprises de 300 couverts et d'une crèche de 20 berceaux. Depuis la fin de l'année 2017, ils disposent également de la fibre très haut débit et de la ligne de bus 51 qui relie la gare de Lieusaint-Moissy-Cramayel avec récemment une amplitude horaire étendue, de 5h30 à 21h30, avec un bus tous les quarts d'heure à l'heure de pointe.

Des implantations à venir ?

J-LF : oui. Nous allons accueillir la filiale de Zodiac Aerospace, Zodiac Fluid Equipment, spécialisée dans la conception et la création de connecteurs flexibles, d'équipements liés au carburant, à l'air, aux systèmes hydrauliques et de gestion de l'eau. L'entreprise a choisi le site de Villaroche pour construire sa nouvelle unité, avec à la clé la création de 50 emplois supplémentaires sur 4 ans (lire aussi l'article « Elles ont choisi Melun Val de Seine »). Dans un mois, un nouveau hangar pour avions sera livré en mars prochain. Il permettra à la société Elyxan de développer son activité de handling, c'est-à-dire de réception, de gestion et de conciergerie pour l'aviation d'affaires. Comme autre installation, je citerais l'arrivée de la société OSAC, un organisme de contrôle dans l'aéronautique.



Esquisse
de la ZAC
Mare-aux-Loups
(vue non
contractuelle)

Une convention pour la commercialisation de la ZAC de la Mare aux Loups

On parle aussi de l'ouverture d'un pôle de formation.

J-LF : en effet. Le SYMPAV va se doter des équipements et des machines qui permettront de proposer des formations en mécanique, dans le domaine aéronautique en particulier, aux entreprises présentes sur le site notamment, par exemple pour former des opérateurs sur machines numériques, des tourneurs fraiseurs... Nous proposerons des séances de formation en faisant appel à des formateurs vacataires. Le centre devrait ouvrir en septembre 2018.

Un dernier mot ?

J-LF : nous souhaitons ouvrir le site vers l'extérieur. C'est pourquoi, pour la deuxième année consécutive, nous accueillerons, les 9 et 10 juin prochains, la manifestation Locomotion en fête, un grand rassemblement de véhicules anciens (voitures, camions, engins agricoles...). Le 8 et 9 septembre, Villaroche sera aussi le théâtre d'un grand meeting aérien, avec une journée réservée aux entreprises, le 7 septembre. C'est l'occasion pour le public et les habitants de découvrir le site de Villaroche et de prendre la mesure de son importance sur le territoire de Melun Val de Seine.

La ZAC de la Mare aux Loups s'étend sur 20 hectares, à l'entrée de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry, à proximité de l'A6. Depuis 2015, elle accueille le siège social de Toys"R" Us et ses 200 salariés. Afin de poursuivre le développement économique de ce secteur, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry, l'aménageur, Aménagement 77, et l'acquéreur de trois parcelles sur ce site, la société BDM, ont décidé d'unir leurs efforts et leurs moyens, en signant une convention de commercialisation.

Cette convention concerne les 5 hectares qui restent à commercialiser pour y accueillir des activités économiques (PME, PMI, commerces et services) et des bâtiments à usage commercial. Compte tenu de la situation géographique de la ZAC, une attention particulière sera apportée à l'intégration des nouvelles activités dans l'environnement urbain et paysager.

mon
agglo

En interview



© Eric Miranda

BIO-EXPRESS

1968

Naissance à Paris.

1989-1991

Agent d'artistes.

1991

Consultant en agence
de communication.

2010

Directeur délégué de l'Institut
français de Jordanie.

2014

Directeur de l'École de la deuxième
chance de Seine-et-Marne (E2C77).

“ Pour intégrer l'École de la deuxième chance, le principal critère c'est la motivation! ”

Charles-Henri Gros,

Directeur de l'École de la deuxième chance de Seine-et-Marne

L'École de la deuxième chance de Melun (E2C 77) est un établissement pas tout à fait comme les autres... Elle permet à des jeunes déscolarisés, mais motivés de bénéficier d'un accompagnement. Objectif : les aider à construire leur projet d'insertion professionnelle...

Quelles sont les missions de l'École de la deuxième chance ?

Chaque année en France, près de 140 000 jeunes quittent le système scolaire sans aucun diplôme ni qualification. L'École de la deuxième chance est un dispositif qui a été conçu pour répondre à cette réalité en proposant un parcours d'insertion professionnelle aux jeunes en situation de décrochage. Notre intervention se situe au croisement de l'insertion, de la formation, de l'éducation, de la politique de la ville et de la jeunesse. Parmi les différents dispositifs existants, cette structure est la seule qui offre aux jeunes un accompagnement quotidien, une condition indispensable au succès de leurs démarches.

Combien d'écoles fonctionnent aujourd'hui ?

Les Écoles de la deuxième chance accueillent chaque année près de 15 000 jeunes adultes motivés, sans qualification et sans diplôme. Elles sont déployées dans 116 sites répartis sur plus de la moitié du territoire. En Seine-et-Marne, l'E2C est présente à Montereau depuis 2007, Melun (2010) et Chelles (2013). Pour le seul site de Melun, elle accueille chaque année environ 150 jeunes.

Qui sont vos élèves ?

Tout d'abord, ce ne sont pas des élèves. Les jeunes âgés de 17 à 25 ans qui fréquentent l'École ont le statut de stagiaire de la for-

mation professionnelle. À ce titre, ils bénéficient durant leur parcours d'une rémunération d'environ 300 euros versée par la Région. Ensuite, la « scolarité » repose sur une approche différente de celle du système traditionnel de l'Éducation nationale. Notre rôle est avant tout de les aider à accéder à une formation qualifiante et à intégrer le marché du travail.

Existe-t-il un profil type d'élèves ?

À Melun – comme dans les autres écoles –, les futurs stagiaires sont pour moitié orientés vers nous par les missions locales. Pour les autres, c'est le bouche-à-oreille qui est à l'origine de la démarche ou encore l'orientation par les différents acteurs du territoire qui agissent dans le domaine de l'insertion. C'est le cas des services sociaux du Département, de la CAF de la CPAM, des communes ou des associations.

Comment se déroule le parcours au sein de l'école ?

Tout débute par un entretien individuel avec chaque jeune pour faire le point, évaluer son envie de s'en sortir et identifier l'existence d'un projet professionnel. Car pour intégrer l'École, le principal critère de sélection c'est la motivation! Ensuite, on cherche à stabiliser son environnement en abordant les questions relatives au logement, à la santé, sans oublier les notions d'hygiène, de respect, de ponctualité.

Et ensuite ?

On procède à une remise à niveau des savoirs de base comme le français, les mathématiques, la culture générale... Le parcours comprend également des périodes de stages en entreprises, pour découvrir le milieu professionnel. Notre objectif consiste

à impliquer les jeunes dans la conception et le déroulement de leur parcours d'insertion professionnelle. Selon le niveau des jeunes à leur arrivée et le projet mis en œuvre, la scolarité peut durer de quatre mois à deux ans. Mais en moyenne, le parcours dure environ six mois. Il débouche le plus souvent sur un emploi ou sur une formation qualifiante qui permet un retour sur le marché du travail.

Le lien entre l'École et les entreprises est donc l'un des facteurs de la réussite...

Ce maillage est essentiel. Nous sommes en relation avec plus de 600 entreprises du département, de l'artisan qui travaille seul, jusqu'aux groupes de la grande distribution. Tous nos formateurs sont d'ailleurs issus du monde de l'entreprise. Maintenir le lien avec les acteurs économiques et développer nos relations avec le tissu économique sont des préalables essentiels à la réussite de notre action.

Quelles sont vos relations avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ?

L'enjeu pour l'École est de bien se faire connaître des acteurs sociaux économiques du département, mais aussi de développer les relations avec tous les partenaires institutionnels présents sur le territoire afin de gagner en efficacité. Avec Melun, nous entretenons une relation de longue date. C'est tout d'abord la Ville qui nous a soutenus pendant plusieurs années. La Communauté a ensuite pris le relais. Depuis trois ans, nous bénéficions d'une subvention annuelle de 90 000 euros. Pour l'École, cet engagement dans la durée est une des clés de notre réussite. ■

dans les communes



Lancement du projet pôle-gare de Melun par Melun Val de Seine et Île-de-France Mobilités

43 000 voyageurs par jour à la gare de Melun aujourd'hui, plus de 30% de voyageurs supplémentaires annoncés d'ici 2030 avec une future ligne de transport, le T Zen 2, qui reliera Lieusaint à la gare melunaise dès 2024... Face à ces perspectives, le projet d'aménagement du pôle-gare de Melun est enfin lancé !

Le pôle-gare de Melun fait partie des grands pôles de correspondances à l'échelle de la région et du département, desservi par le RER D, le Transilien R et une vingtaine de lignes de bus. Situé dans un territoire en pleine mutation avec de nombreux projets urbains (quartier d'affaires) et de transport (T Zen 2), le pôle-gare de Melun a vocation à devenir le cœur de l'agglomération de Melun Val de Seine. Cependant, il ne répond plus aux besoins actuels et futurs de déplacements des usagers. Il faut donc repenser et améliorer son fonctionnement. « L'ambition est de faire de ce site un véritable pôle d'échange moderne, attractif et accessible, qui pourra faciliter le quotidien des nombreux usagers qui l'utilisent » explique Louis Vogel, Président de la Communauté d'Agglomération et Maire de Melun.

Un véritable pôle d'échanges multimodal d'ici 2030

Pour cette opération ambitieuse, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, Île-de-France Mobilités, L'État, la Région, le Département et la SNCF se sont associés dans un projet de réaménagement du pôle-gare de Melun. L'objectif ? Rendre le pôle-gare plus fonctionnel et lisible avec la réorganisation et l'agrandissement des espaces (parvis, gares routières) pour améliorer la gestion des flux et faciliter les correspondances entre les différents modes de déplacements (voitures, bus, vélos, taxis, trains). Mieux intégré dans son environnement urbain et accessible à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite, le pôle participera à la dynamique du quartier et améliorera la qualité de services pour tous les voyageurs. Dans le cadre de la concertation menée par Île-de-France Mobilités, entre fin janvier et début mars, trois scénarios de franchissement des voies ferrées ont été soumis à l'avis des habitants. Le bilan de cette concertation sera disponible en juin. ■

» Pour en savoir plus, rendez-vous sur melunvaldeseine.fr

Melibus poursuit son développement

Cette année, la Communauté d'Agglomération continue de se mobiliser sur les transports. Elle prévoit, en partenariat avec Île-de-France Mobilités et Transdev, de développer l'offre du réseau Melibus pour desservir le futur Santépôle, dont l'ouverture est annoncée mi-juin. Pour faciliter l'accès au nouvel hôpital aux futurs 2000 employés et aux patients, les fréquences des lignes D/L et B seront augmentées passant à 10 minutes en heures de pointe pour la première à 20 minutes pour la seconde. La grille horaire et le tracé de la ligne B seront également simplifiés. Six véhicules supplémentaires seront mis en service sur ces lignes. Par ailleurs, pour améliorer l'accessibilité des patients, un point d'arrêt spécifique sera créé devant l'accueil de l'hôpital.

Autre nouveauté de taille : la mise en place d'une offre plus lisible et attractive le dimanche. Actuellement, seule la ligne H circule ce jour-là. Le projet prévoit que les lignes A, C, D/L, E et F soient en service avec un passage toutes les 30 minutes pour la ligne E et toutes les heures pour les autres. Enfin, il y a aussi du changement sur l'offre d'été avec le renforcement des fréquences des lignes E et D/L. Ces nouvelles offres, excepté celle d'été, seront mises en place à partir du 30 avril, après validation définitive d'Île-de-France Mobilités. ■



mon agglo politique

Groupe "Pour une Communauté d'avenir"

Investir et construire notre avenir en responsabilité : défi relevé

En 2014, notre Communauté faisait face à un défi : investir et construire l'avenir de notre territoire sans pour autant mettre en péril une santé financière déjà grevée par les baisses successives des dotations aux collectivités territoriales décidées par l'Etat. Réussir était un défi car il fallait investir, en responsabilité, pour établir un projet de territoire cohérent, ambieux et réaliste.

Réussir était un défi, nous devons trouver des solutions, de nouveaux financements pour permettre à notre majorité communautaire de mener une politique volontariste en termes de développement économique, touristique et universitaire.

Depuis 2015, c'est près de 35 millions d'euros qui ont été investis pour concrétiser nos priorités et nous l'avons fait en maîtrisant nos dépenses de personnel et en sollicitant des financements extérieurs.

En 2017, nous avons obtenu, pour la première fois depuis la création de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, des fonds européens. Notre territoire a été retenu, dans le cadre d'un appel à projets très sélectif lancé en 2015 par la Région, pour la répartition des fonds Investissements Territoriaux Intégrés de l'Union Européenne.

Ce sont près de 5,2 millions d'euros qui vont nous être alloués pour nos projets ainsi reconnus comme structurants et essentiels pour l'équilibre de l'Île-de-France.

La Région nous fait confiance, l'Etat également comme le démontre la signature de notre Contrat d'Intérêt National.

Ces fonds nous permettront en 2018 de concrétiser de nombreux projets.

La création au 1^{er} janvier de notre Office de Tourisme Intercommunal en est une manifestation. Cet équipement nous permettra d'exploiter pleinement les nombreux atouts de notre territoire : son patrimoine exceptionnel, son histoire millénaire et sa belle nature.

Le développement économique de notre territoire dont l'installation de Zodiac Aerospace en fait une réalité nous conforte toujours plus dans l'idée d'investir en faveur des zones d'activités économiques afin d'attirer des entreprises et ainsi des emplois.

Soyez assurés que nous travaillerons sans relâche pour que ces projets deviennent réalité.

Gérard Aubrun, Président du groupe, Louis Vogel, Président de la Communauté et les 48 membres du groupe.

Groupe "Pour l'agglo un Souffle Nouveau"

Sécurité : que chacun assume ses responsabilités !

Toutes les communes de l'agglomération sont concernées par l'insécurité et les petits trafics, notamment de drogue. Pour y faire face, un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a été créé en mai 2015. Mais cette instance de coordination peine à proposer des solutions concrètes. Pire, son action est mise à mal par les tensions de plus en plus marquées entre les principaux élus de l'agglo, pourtant membres d'une même majorité. Ils ne parviennent pas non plus à trouver des réponses au niveau de leur commune.

Cette incapacité à structurer des solutions concertées sur le territoire se double d'effets d'annonce sans lendemain. Comme en témoigne la promesse, lors des vœux de l'agglo, de créer une police intercommunale des transports, alors même qu'aucun crédit n'est inscrit au budget 2018 pour la financer.

À cette absence de volonté collective s'ajoutent également les baisses de crédits du Conseil départemental (dont plusieurs Vice-Présidents de l'Agglo sont membres) pour la prévention spécialisée dont nos quartiers ont pourtant grandement besoin.

Dès 2013, nous avions proposé de classer certains quartiers de la CAMVS en Zones de Sécurité Prioritaire. Ainsi, plusieurs communes en Seine-et-Marne ont obtenu des moyens supplémentaires et constaté une réelle baisse de la délinquance. Une occasion manquée que nous payons aujourd'hui lourdement.

Les élus du groupe « Pour l'Agglo, un souffle nouveau » : Nicolas Alix, Nathalie Dauvergne-Jovin, Jean-Pierre Guérin, François Kalfon, Lionel Walker.

Groupe de la "Gauche Citoyenne et Républicaine"

« Plus la ville s'étend, plus les relations s'y dégradent. » Henri Lefebvre

Le nouveau ScoT, de l'Agglomération de Melun Val de Seine est en cours de planification et de prospective. C'est un document d'urbanisme qui aura des conséquences réelles sur nos vies quotidiennes (Emploi, environnement, tourisme, dynamisme des centres-villes, etc.) Il engage, à ce jour, 20 communes et près de 130 000 habitants. Notre droit à la ville est plus que jamais d'actualité!

Avant que les décisions soient prises unilatéralement, c'est à vous habitants de l'agglomération d'exprimer vos problèmes de vécu, vos besoins face aux experts de l'aménagement et aux décideurs politiques.

L'urbanisme qui ne peut avoir de véritable projet ou solution avant le débat public peut-il correspondre aux besoins réels de la communauté?

L'urbanisme participatif, que nous appelons de nos vœux, comporte quant à lui, des avantages indéniables vis-à-vis des processus conventionnels.

En intégrant les préoccupations et les aspirations des résidents dès le départ et tout au long du projet, l'ensemble des participants trouve collectivement des réponses qui correspondent aux attentes de tous. Au-delà d'une simple étape de consultation, l'urbanisme participatif favorise le dialogue ouvert et une interaction productive entre les usagers, les experts et les décideurs. Voilà comment inclure sans exclusion!

Certes, 279 intervenants sur 130 000 habitants (0,2 %) ont participé au diagnostic du ScoT. Faire participer c'est plus qu'informer et recueillir des réactions. Cela suppose d'impliquer tout le monde tout le temps.

L'évaluation devrait être un processus continu et planifié dès le début du projet et communiqué aux parties prenantes

Bien qu'elle soit ardue, elle mène à des réalisations plus satisfaisantes, mieux acceptées et plus durables.

Il est encore temps...

Le droit à la ville reste un droit en péril qui nécessite plus que jamais d'être réaffirmé.

Patricia Rouchon, Farida Atiqui, Thomas Guyard - Pour le Groupe « GCR ».

Groupe "Melun Val de Seine : Horizon 2020"

Suppression de Ticket + : nous proposons la suspension de la décision!

Le Bureau restreint, qui réunit les maires de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, a décidé de supprimer, à compter du 28 février, le dispositif Ticket +, qui permet aux personnes âgées de plus de 60 ans de bénéficier, sous conditions de ressources, de 120 tickets de bus gratuits; les frais de dossier - 15 € - restant à leur charge.

En 2017, de nombreux habitants de la CAMVS ont bénéficié de ce dispositif pour visiter un parent à l'hôpital, aller chez le médecin, se rendre aux cours de l'université inter âges ou encore aller faire leurs courses.

Nous regrettons cette décision prise en raison du coût : 55 000 €, soit 1,2 % du budget alloué à la mobilité, ou encore 0,1 % du budget global de la Communauté! Les sommes allouées à Ticket + seraient désormais affectées au financement de nouvelles offres sur le réseau Métibus, notamment la desserte du Santépôle de Melun.

Nous sommes bien placés pour connaître les difficultés financières rencontrées par les collectivités locales, mais nous considérons que d'autres économies peuvent être réalisées que priver des personnes âgées percevant de petites pensions de retraite ou le minimum vieillesse de ce modeste « privilège ».

Favoriser leur mobilité est l'un des leviers de la lutte contre l'isolement qui frappe des centaines de seniors dans notre agglomération. La suppression de Ticket + - nous en avons déjà les échos - va conduire nombre des actuels bénéficiaires à renoncer à des déplacements pourtant essentiels. Ceci est non seulement injuste, mais également incompréhensible à l'heure où nous devons collectivement porter plus encore d'attention et de soin à nos aînés.

Lors du conseil communautaire du 5 février, Pierre Herrero a fait valoir ces arguments. Nous espérons qu'ils seront entendus pour le bien-être de nos aînés les plus modestes.

Pierre Herrero, président, Ginette Moreau, Dominique Gervais, Anselme Malmassari et Alain Taffoureau pour le groupe « Melun Val de Seine : Horizon 2020 »



L'agglomération c'est votre quotidien



Du réseau Melibus à la patinoire de la Cartonnerie, en passant par les pistes cyclables, les initiations à l'escrime dans les écoles ou bien encore les aides à la rénovation des logements... la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine finance toute une série d'actions et d'opérations dont vous pouvez bénéficier jour après jour.

+ d'infos sur www.melunvaldeseine.fr



Suivez l'actualité de votre agglo sur



/AggloMelunValdeSeine

